

2BR OBSIDO
Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 26 Route des Basses Terres
66370 PEZILLA-LA-RIVIERE
885 404 558 RCS PERPIGNAN-66000

PROCÈS-VERBAL DE LA DÉCISION
DE LA GÉRANCE
DU 29 FEVRIER 2024

L'an Deux mille vingt-quatre,
Le 29 Février,

Au siège social, le soussigné Bastien BOUCHUT, gérant de la société 2BR OBSIDO, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 1 000 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du territoire français par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine décision de l'associé unique ou d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

Décide :

- de transférer le siège social du 26 Route des Basses Terres, 66370 PEZILLA-LA-RIVIERE au 21 Rue du Docteur Michel GAULIER 58640 VARENNES VAUZELLES à compter du 29/02/2024, et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision de l'associé unique,
- et de modifier, sous la même réserve, l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 21 Rue du Docteur Michel GAULIER 58640 VARENNES VAUZELLES."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Bastien BOUCHUT
Gérant